

Les taxis et VTC en 2016-2017 - Rapport de l'Observatoire national des transports publics particuliers de personnes



Commissariat général au développement durable

Les taxis et VTC en 2016-2017

Rapport de l'Observatoire national des transports publics particuliers de personnes

JUILLET 2018

Les taxis et VTC en 2016-2017

Rapport de l'Observatoire national des transports publics particuliers de personnes

Ce premier rapport de l'Observatoire national des transports publics particuliers de personnes dresse pour la première fois un état des lieux du secteur, fortement impacté par de nombreux changements de réglementation ces dernières années.

Y sont présentés des premiers éléments chiffrés concernant les années 2016 et 2017, grâce à l'exploitation de sources inédites qui permettent d'avoir une vision globale du secteur.

En raison de l'application de la loi GRANDGUILLAUME, le nombre de véhicules inscrits au registre VTC est en progression importante avec près de 22 000 nouveaux véhicules enregistrés entre janvier 2017 et mai 2018. Toutefois, le secteur reste dominé par les taxis qui représentent fin 2017 environ 68 % de l'offre de transport public particulier des personnes.

Un tiers des taxis exercent à Paris et ils sont relativement présents dans l'espace rural et les villes moyennes. L'offre de VTC est la plus élevée en Île-de-France et en Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Retrouvez le rapport complet en cliquant sur "PDF" ci-dessous